

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



مجلس الجالية المغربية بالخارج
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ MAROCAINE À L'ÉTRANGER
•0922212220•0922212222•01000•

Entretiens de M. Abdellah Bousouf
avec la presse écrite

DOSSIER DE PRESSE

Le CCME prône une stratégie d'action basée sur l'enracinement au pays d'accueil et l'attachement au pays d'origine (M.Boussouf)

Rabat, 04/06/08- Le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger (CCME) prône une stratégie d'action en faveur de la population émigrée, tenant compte à la fois de l'enracinement de la communauté marocaine dans les pays de résidence, et, en même temps, de ses liens "très forts" avec son pays d'origine, a affirmé M. Abdellah Boussouf, Secrétaire Général du CCME.

Dans un entretien à la MAP, à la veille de la première réunion de l'assemblée générale du CCME, prévue les 6 et 7 juin à Rabat, M. Boussouf a déclaré que "toute stratégie d'action doit tenir compte de ce double processus et de cette diversité, des mutations qui sont à l'oeuvre au sein des communautés et qui sont autant de défis mais aussi des atouts".

"Si la communauté marocaine est une par l'appartenance nationale et par l'attachement très fort qu'elle manifeste de plusieurs manières au Maroc et à ses constantes, elle est en même temps d'une diversité extraordinaire par sa sociologie, son histoire, ses attentes", a-t-il fait remarquer.

La population émigrée marocaine, a-t-il indiqué, a connu une "formidable expansion démographique" passant de 1.500.000 personnes environ, au début des années 1990, à 3.300.000 à fin 2007. C'est une émigration "mondialisée", bien que concentrée à 80 pc en Europe, très largement féminisée comptant plusieurs générations pour les pays de vieille implantation et se trouvant confrontée à des modèles d'intégration très diversifiés.

La communauté marocaine à l'étranger se diversifie aussi en termes de composition socioprofessionnelle, avec notamment l'émigration de cadres hautement qualifiés, et de régions de recrutement (tout le Maroc et toutes les couches sociales sont aujourd'hui concernés par le phénomène de l'émigration), a-t-il poursuivi.

Compte tenu de cette spécificité, M. Boussouf a estimé que la responsabilité des politiques d'intégration, de respect des droits et de lutte contre les discriminations qui touchent les Marocains de l'étranger, incombe fondamentalement aux Etats des pays de résidence et relève de leur responsabilité, même "s'il revient au gouvernement marocain de déployer plus d'efforts pour la protection de certains groupes vulnérables tels par exemple les mineurs ou adultes en situation irrégulière ou les femmes".

Concernant la situation des émigrés marocains dans les pays arabes, elle pose, selon lui, des défis d'une toute autre nature et exigera d'évidence une intensification d'efforts et de présence. Vis-à-vis du Maroc, les attentes sont fonction des générations et des mutations évoquées, a-t-il relevé.

Il y a d'abord de très fortes attentes en matière d'offre culturelle, a dit M. Boussouf, ajoutant que "la culture marocaine que nous devons diffuser dans les communautés est en même temps un patrimoine historique diversifié avec ses composantes arabe et amazighe, musulmane et juive", mais elle est aussi, a-t-il dit, une culture en "renouvellement permanent" comme le montrent par exemple les musiques urbaines, la littérature ou le cinéma marocain d'aujourd'hui.

"C'est cet ensemble qu'il s'agit de faire connaître", a-t-il souligné, faisant observer qu'il y a au sein des communautés émigrées une créativité culturelle qu'il s'agit de prendre en compte au Maroc même.

Le Secrétaire général du CCME a relevé qu'à côté de cette problématique culturelle, il y a chez les Marocains du monde une volonté assez visible de s'impliquer dans le développement du pays. Cette volonté s'exprime par le désir de participer à la vie politique du pays (ce qui se manifeste notamment par le débat sur la participation aux assemblées élues), mais elle se manifeste aussi de multiples autres manières, a-t-il ajouté.

Comment, dans ce cadre, amplifier le rôle de ces dizaines d'associations d'émigrés qui s'impliquent de plus en plus dans le développement solidaire, surtout au niveau local ? Comment accentuer la

mobilisation des compétences marocaines installées à l'étranger dans le domaine scientifique ? Comment renforcer la contribution des transferts au bénéfice des familles restées au pays et au profit de l'économie nationale ? Autant de "grandes interrogations" auxquelles le Conseil contribuera à apporter des réponses en assumant toutes ses prérogatives, mais aussi en respectant celles des autres acteurs publics et privés en matière d'émigration, a précisé M. Boussouf.

Quant à la problématique d'associer le maximum d'acteurs des communautés marocaines à l'action du CCME, M. Boussouf a souligné l'engagement du Conseil de prendre toutes les "dispositions pour mettre en oeuvre une approche participative systématique qui pourra prendre plusieurs formes: séminaires, consultations permanentes dans les pays d'émigration, rencontres avec toutes les associations, ouverture du site à toutes les contributions, à "

Les membres du Conseil seront aussi mobilisés dans cette entreprise, a-t-il dit, soulignant que "nous respecterons de manière stricte l'action indépendante des associations de l'émigration, tout en restant en permanence à leur écoute".

Et M. Boussouf de rappeler que le CCME a deux "missions essentielles", à savoir émettre des avis consultatifs et faire des travaux de prospective, en rédigeant notamment un rapport tous les deux ans sur l'état des communautés marocaines dans le monde. "Nous en tenir à cette mission revient aussi à respecter les prérogatives de l'ensemble des acteurs de la problématique migratoire", a-t-il fait remarquer.

En s'impliquant de plus en plus dans la vie civique des pays de résidence, les Marocains du monde arrivent, bien que difficilement, à faire entendre leurs voix. Le CCME pourrait accompagner ces acteurs, mais en aucun cas se substituer à eux, a-t-il dit. Vis-à-vis du Maroc, le Conseil doit éclairer l'action des pouvoirs publics en soumettant à Sa Majesté des avis circonstanciés.

M. Boussouf a identifié une autre problématique qui va se poser de plus en plus et qui implique le Maroc et les pays de résidence, celle de la "double appartenance", une "préoccupation aujourd'hui partagée aussi bien par les pays d'accueil que par le nôtre" et constitue "une des priorités de notre programme d'activités". Il en veut pour preuve, la mise en route, dans ce domaine, d'une étude sur les droits politiques qu'accordent tous les pays du monde à leurs ressortissants émigrés avec l'espoir de réunir, à l'invitation du Maroc, l'ensemble des conseils similaires au CCME.

Quant à l'image des Marocains dans les pays d'accueil, il y a probablement des processus de stigmatisation de ces populations qui sont à l'oeuvre et qui sont la conséquence de la politisation de la question de l'immigration (devenue une ressource politicienne de plus en plus sollicitée lors des échéances électorales) et des vagues récurrentes d'islamophobie, a déploré M. Boussouf.

En même temps, les principales forces politiques -de droite ou de gauche- d'Europe, où se concentre l'émigration marocaine, ont pris conscience de l'enracinement des populations émigrées et tentent, chacune en fonction de sa tradition nationale, de mettre en place des politiques actives d'intégration, tout en cherchant tous les moyens pour limiter l'émigration illégale, a-t-il indiqué.

Mais il y a aussi un facteur central dans ces perceptions, qui se rapporte à l'image du Maroc, a fait observer M. Boussouf, se félicitant que celle-ci soit de plus en plus positive et chaque grande réforme réalisée, surtout depuis l'intronisation de SM le Roi Mohammed VI, renforce cette image auprès des opinions publiques des pays de résidence et ressentie en même temps comme un motif de fierté par les Marocains du monde.

Et de conclure: Ce Maroc en chantier, de l'égalité entre hommes et femmes, du pluralisme et de la diversité, du courage politique comme l'a illustré par exemple l'Instance Equité et Réconciliation (IER) est à la fois un puissant facteur dans les processus d'intégration dans les sociétés de résidence et de renforcement du lien avec la terre d'origine.

La première réunion de l'assemblée générale du CCME sera consacrée à l'examen et à l'adoption du programme d'action du Conseil au titre de l'année 2008-2009, ainsi qu'à la discussion des projets du règlement intérieur et du budget 2008.

La diversité de la communauté marocaine à l'étranger : Entretien avec M. Abdellah Boussouf, secrétaire général du CCME

Pourriez-vous nous dire quelles sont les actions entreprises depuis la mise en place solennelle du CCME, à la fin de l'année dernière, pour la préparation de cette première session et la définition d'une stratégie d'action ?

Le CCME étant une nouvelle institution, il a fallu bien évidemment mener de front toutes les actions qu'exige cette situation sur le plan logistique d'abord (locaux, budget, équipement), en termes de ressources humaines ensuite et enfin, en termes de réflexion pour élaborer les premiers éléments de notre plan d'action dont la première assemblée plénière aura à délibérer. Il a aussi fallu répondre à de très nombreuses sollicitations tant au Maroc même que dans les pays de résidence des communautés émigrées.

Où nous en sommes aujourd'hui ? Notre budget nous a été attribué très rapidement par le gouvernement de Sa Majesté et nos futurs locaux, en cours de réfection, seront opérationnels vers la mi-juillet. Le noyau dur de l'équipe a été constitué et travaille à la préparation de la plénière. Mais nous continuons à mener de nombreux entretiens d'embauche, tant au Maroc qu'à l'étranger, parmi les jeunes chercheurs marocains, avec l'objectif de doter le Conseil d'une équipe solide à même d'accompagner les membres du CCME dans l'accomplissement de leur mission qui est, il le faut le souligner, bénévole.

L'avant-projet de notre programme d'activités, de règlement intérieur et de budget prévisionnel 2008 sont prêts et seront présentés à la délibération des membres pour enrichissement et adoption avant d'être soumis à la Haute appréciation de Sa Majesté le Roi Mohamed VI. Pièce centrale de ce dispositif, le programme d'activités porte sur les exercices 2008 et 2009 et a été conçu à partir de quatre ressources principales.

D'abord une consultation électronique des membres qui ont tous proposé un certain nombre de thèmes et de priorités pour les deux années, mais aussi une série de rencontres avec des acteurs publics ou privés essentiels, dont notamment M. Mohamed Ameur et M. Tæïb Fassi-Fihri. Ces rencontres que nous allons continuer, ont notamment pour objectif d'amplifier notre connaissance des politiques publiques menées ou prévues, afin d'en tenir compte dans notre réflexion. Plusieurs équipes marocaines de recherche à Rabat, Meknès, Marrakech et Agadir ont été aussi sollicitées pour de premiers échanges sur les modalités futures de collaboration avec le CCME.

Nous nous sommes enfin appuyés dans le processus d'élaboration de ce programme d'activités sur l'avis du CCDH, adopté en septembre 2007 et sur les résultats des consultations menées durant toute l'année 2007.

Le CCDH avait à l'époque organisé quatre séminaires thématiques qui avaient rassemblé à Rabat plus de 800 acteurs associatifs de l'émigration marocaine et les réunions organisées dans les 20 pays de résidence avaient regroupé plus de 1500 responsables religieux, élus d'origine marocaine, entrepreneurs, Un questionnaire avait aussi adressé par internet et avait été renseigné par plus de 500 personnes. C'est aussi à partir de ce patrimoine d'idées et de préoccupations que nous avons élaboré notre programme d'activités.

Mais comme vous pourrez le constater après son adoption et sa présentation à Sa Majesté, le programme d'activités adopte une vaste politique partenariale avec de nombreuses institutions nationales et internationales et la mise sur pied de ces partenariats a demandé beaucoup de rencontres et de discussions.

Quelles sont les points forts de la communauté marocaine à l'étranger vis-à-vis de son pays, et quelles seront les priorités de votre action ?

Je voudrais d'abord, si vous le permettez, faire une observation préliminaire. Si la communauté marocaine est une par l'appartenance nationale et par l'attachement très fort qu'elle manifeste de plusieurs manières au Maroc et à ses constantes, elle est en même temps d'une diversité extraordinaire par sa sociologie, son histoire, ses attentes. L'émigration marocaine est aujourd'hui une émigration mondialisée, même si l'Europe continue à concentrer 80% de la population émigrée, très largement féminisée, comptant plusieurs

génération pour les pays de vieille implantation et se trouve confrontée à des modèles d'intégration très diversifiés. Elle se diversifie aussi en termes de composition socioprofessionnelle, avec notamment l'émigration de cadres hautement qualifiés, et de régions de recrutement (tout le Maroc et toutes les couches sociales sont aujourd'hui concernés par le phénomène de l'émigration). Il y a enfin une caractéristique fondamentale : c'est la formidable expansion démographique de notre émigration qui est passée d'une population d'un million et demi environ au début des années 1990 à près de trois millions 300 000 fin 2007.

A l'exception de certains pays, cette émigration connaît un double processus : un enracinement dans les pays de résidence qui se manifeste notamment par le fort taux de naturalisations ou l'implication de plus en plus manifeste dans la vie civique de ces pays et en même temps le maintien de liens très forts au pays d'origine qu'illustrent par exemple l'ampleur des retours au Maroc ou la volonté de s'impliquer de manière active dans le vaste chantier du développement du pays conduit par Sa Majesté. En un mot, toute stratégie d'action doit tenir compte de ce double processus et de cette diversité, des mutations qui sont à l'œuvre au sein des communautés et qui sont autant de défis mais aussi des atouts.

A cet égard, la responsabilité des politiques d'intégration, de respect des droits et de lutte contre les discriminations qui touchent les Marocains de l'étranger incombe fondamentalement aux Etats des pays de résidence et relève de leur responsabilité, même s'il revient au gouvernement marocain de déployer plus d'efforts pour la protection de certains groupes vulnérables tels par exemple les mineurs ou adultes en situation irrégulière ou les femmes. La situation des émigrés marocains dans les pays arabes pose des défis d'une toute autre nature et exigera d'évidence une intensification d'efforts et de présence.

Vis-à-vis du Maroc, les attentes sont fonction des générations et des mutations évoquées rapidement ci-dessus. Il y a d'abord de très fortes attentes en matière d'offre culturelle qui se manifeste dans un premier temps par la revendication d'ouverture de centres culturels marocains à l'étranger. Cette demande révèle en réalité de fortes interrogations qui traversent les communautés émigrées et que l'on peut résumer ainsi : qu'est-ce qu'être Marocain dans l'émigration ? Quelles valeurs transmettre lorsqu'on est un parent né au Maroc et qui a émigré à des générations nées et socialisées dans un pays d'émigration ? Et pour les jeunes, comment continuer à être Marocain tout en étant Français, Belge, Canadien ou néerlandais ? La demande de cours d'arabe, de cadres religieux ou de vacances organisées pour les jeunes dans le pays sont autant de manifestations de ces interrogations et de cette quête auxquelles il faut répondre tout en prenant en compte les mutations de ces communautés dont notamment la féminisation et l'émergence des nouvelles générations. On ne peut pas enseigner les langues ou faire un programme d'éducation religieuse par exemple de la même manière et avec les mêmes méthodes au Maroc, aux Pays-Bas et aux Etats-Unis. Mais il faut bien être conscient que les attentes en matière culturelle transcendent ces deux domaines. La culture marocaine que nous devons diffuser dans les communautés est en même temps un patrimoine historique diversifié avec ses composantes arabe et amazighe, musulmane et juive. Mais elle est aussi une culture en renouvellement permanent comme le montrent par exemple les musiques urbaines, la littérature ou le cinéma marocains d'aujourd'hui. C'est cet ensemble qu'il s'agit de faire connaître. A l'inverse, il y a au sein des communautés émigrées une créativité culturelle qu'il s'agit de prendre en compte au Maroc même.

A côté de cette problématique culturelle, il y a chez les Marocains du monde une volonté assez visible de s'impliquer dans le développement du pays. Cette volonté s'exprime par le désir de participer à la vie politique du pays (ce qui se manifeste notamment par le débat sur la participation aux assemblées élues), mais elle se manifeste aussi de multiples autres manières. Comment amplifier le rôle de ces dizaines d'associations d'émigrés qui s'impliquent de plus en plus dans le développement solidaire, surtout au niveau local ? Comment accentuer la mobilisation des compétences marocaines installées à l'étranger dans le domaine scientifique ? Comment renforcer la contribution des transferts au bénéfice des familles restées au pays et au profit de l'économie nationale ?

Le Conseil contribuera à l'élaboration de réponses à ces grandes interrogations en assumant toutes ses prérogatives, mais aussi en respectant celles des autres acteurs publics et privés en matière d'émigration. Tel qu'explicité par le Dahir Royal, le CCME est une institution consultative placée auprès de Sa Majesté le Roi Mohamed VI et une instance prospective. C'est donc par des avis dûment réfléchis et des études sur le moyen et long terme qu'il doit jouer son rôle.

Comptez-vous mettre des succursales du CCME dans les pays d'accueil, qui soient à l'écoute de la communauté marocaine ?

La problématique que vous soulevez à juste titre est bien celle de l'association du maximum d'acteurs des communautés marocaines à notre travail. Je voudrais à cet égard faire une série de remarques.

Nous déploierons, j'en prends l'engagement, toutes les dispositions pour mettre en œuvre une approche participative systématique qui pourra prendre plusieurs formes : tenue de séminaires, de consultations permanentes dans les pays d'émigration, réception de toutes les associations qui demandent à l'être, ouverture du site à toutes les contributions, ...

Les membres du Conseil seront aussi mobilisés dans cette entreprise, étant entendu qu'ils ne sont ni des représentants de l'administration marocaine auprès de ces communautés, ni des porte-parole de ces populations auprès du gouvernement. Nous respecterons de manière stricte l'action indépendante des associations de l'émigration, tout en restant en permanence à leur écoute.

Comment appréhendez vous votre mission, sachant que les préoccupations des RME sont doubles : par rapport à leur pays d'origine et les pays d'accueil?

La mission du Conseil, et conséquemment la manière avec laquelle nous l'appréhendons, découle de plusieurs paramètres dont en premier lieu le Dahir Royal et les directives de Sa Majesté : le CCME est comme je l'ai indiqué un conseil placé auprès de Sa Majesté avec deux missions essentielles : émettre des avis consultatifs et faire des travaux de prospective, en rédigeant notamment un rapport tous les deux ans sur l'état des communautés marocaines dans le monde.

Nous en tenir à cette mission revient aussi à respecter les prérogatives de l'ensemble des acteurs de la problématique migratoire. Ainsi, les premiers interlocuteurs des pouvoirs publics des pays de résidence sont et la diplomatie marocaine et les acteurs associatifs marocains de ces pays qui ne sont pas, croyez le, inertes. En s'impliquant de plus en plus dans la vie civique des pays de résidence, les Marocains du monde arrivent, bien que difficilement, à faire entendre leurs voix. Le CCME pourrait accompagner ces acteurs, mais en aucun cas se substituer à eux.

Vis-à-vis du Maroc, le CCME doit éclairer l'action des pouvoirs publics en soumettant à Sa Majesté des avis circonstanciés.

Mais il y a bien une problématique qui va se poser de plus en plus et qui implique et le Maroc et les pays de résidence, celle de la double appartenance. Cette préoccupation est aujourd'hui partagée aussi bien par les pays d'accueil que par le nôtre. Elle est inscrite comme une des priorités dans de notre programme d'activités. Nous avons dans ce domaine mis en route une étude sur les droits politiques qu'accordent tous les pays du monde à leurs ressortissants émigrés et nous espérons pouvoir réunir, à l'invitation du Maroc, l'ensemble des conseils similaires au nôtre comme l'Assemblée des Français à l'étranger, le Conseil des Italiens, des Espagnols, des Maliens, des Lituaniens (qui ont déjà pris contact avec nous), des Portugais, ...

Quelle est l'image de la communauté marocaine dans les pays d'accueil ? La qualité de ses liens avec le pays d'origine ?

S'il y a un domaine qui est bien difficile à apprécier, c'est bien celui des représentations. Et je ne pense pas qu'il y ait eu une étude rigoureuse et globale sur l'image des Marocains en tant que tels. D'autant plus que ce Marocain dont nous parlons peuvent être perçus dans les pays d'accueil comme tels, mais aussi comme partie de groupes plus élargis (les Maghrébins, les Arabes, les Musulmans, les jeunes de banlieue, ...). Ce ne sont donc que des observations empiriques que je peux vous livrer.

Il y a probablement des processus de stigmatisation de ces populations qui sont à l'œuvre et qui sont la conséquence de la politisation de la question de l'immigration (devenue une ressource politicienne de plus

en plus sollicitée lors des échéances électorales) et des vagues récurrentes d'islamophobie. Mais il ne s'agit là, à mon avis, que d'une partie du réel. En même temps, les principales forces politiques – de droite ou de gauche- d'Europe, où se concentre l'émigration marocaine, ont pris conscience de l'enracinement des populations émigrées et tentent, chacune en fonction de sa tradition nationale, de mettre en place des politiques actives d'intégration, tout en cherchant tous les moyens pour limiter l'émigration illégale. En conséquence, les opinions publiques se résolvent à considérer les migrants et leurs enfants comme partie intégrante des sociétés européennes. Et puis il ne faut jamais oublier que nous avons affaire à des sociétés démocratiques et pluralistes dans lesquelles les courants humanistes et de progrès sont réels et ont un véritable écho dans l'opinion. Mais il y a aussi un facteur central dans ces perceptions, à savoir l'image du Maroc. Celle-ci est d'évidence de plus en plus positive et chaque grande réforme réalisée, surtout depuis l'avènement au pouvoir de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, renforce cette image auprès des opinions publiques des pays de résidence et ressentie en même temps comme un motif de fierté par les Marocains du monde. Ce Maroc en chantier, de l'égalité entre hommes et femmes, du pluralisme et de la diversité, du courage politique comme l'a illustré par exemple l'Instance Equité et Réconciliation est à la fois un puissant facteur dans les processus d'intégration dans les sociétés de résidence et de renforcement du lien avec la terre d'origine.

عبد الله بوصوف (الأمين العام لمجلس الجالية المغربية المقيمة بالخارج) :عدد المرشدين والمدربين قليل جدا

هناك نقص في المؤطرين الدينيين وأساتذة اللغة العربية الذين يرسلهم المغرب للجالية المغربية ما هي الخطوات المعتمدة من طرف المجلس لسد هذا النقص؟

من بين الانتظارات التي عبرت عنها الجالية المغربية تعليم اللغة العربية وتعليم الدين الإسلامي لأبنائهم وممارسة شعائرهم الدينية، خصوصا وأن عدد المرشدين الدينيين الذين تم إرسالهم لحد الآن من طرف المغرب عددهم قليل جدا، وعدد مدرسي اللغة العربية الذين أرسلهم المغرب لل خارج يبلغ حوالي 560 معلم. ومجلس الجالية المغربية سيجعل ضمن أولوياته الاستجابة لهاته الانتظارات حتى نستطيع أن نضمن سير التأطير الثقافي الحقيقي الذي يربط المواطن المغربي بهويته الوطنية وبمؤذ الإسلام المعتدل الوسطي المبني على المذهب المالكي. وقد خصصت وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية ولأول مرة 120 مليون درهم ضمن ميزانيتها لسنة 2008 للجانب الديني للجالية المغربية المسلمة في المهجر، بالإضافة لذلك أعلن وزير الأوقاف والشؤون الإسلامية عن إنشاء مجلس علمي أعلى للجالية المغربية بالخارج سيكون مقره بأوربا خلال السنة الجارية. ولدى وزارة الأوقاف حاليا برنامج يتعلق بإرسال مؤطرين دينيين قارين ليس بأوربا وحدها وإنما أيضا بكندا وإفريقيا والدول العربية. وقد أعلن وزير الأوقاف نهاية شهر دجنبر الماضي أنه سيتم إرسال 30 إمام قارين لفرنسا ضمن اتفاقية مع الجالية المغربية هناك و باتفاق مع الدولة الفرنسية، وهذا شيء إيجابي يدل على أن المغرب بدأ فعلا في الاستجابة لمطالب الجالية المغربية.

صرح بعض الساسة الهولنديين بأن الزيادة من فرص تدريس اللغة العربية والثقافة المغربية للجالية والتي أعلن عنها وزير الهجرة المغربي محمد عامر مؤخرا سيعيق إدماج مغاربة هولندا ما رأيكم في ذلك؟

المبادرات التي يقوم بها المغرب حاليا سواء فيما يتعلق بإنشاء المجلس العلمي الأعلى أو مجلس الجالية و تخصيص 120 مليون للتأطير الديني للجالية أو الرفع من المستفيدين من تعلم اللغة العربية هو عامل مشجع على اندماج المغاربة في بلدان الإقامة وليس العكس. لأن هذه الأمور تطرح مشاكل كثيرة حتى لحكومات دول الإقامة، وكل ما اتخذ المغرب من إجراءات الهدف منها جعل المغربي مواطن صالح وعنصر أمن وعنصر استقرار في المجتمع الذي يعيش فيه بالدرجة الأولى و مواطنا صالحا ببلده الأصلي فيشكل بذلك نوع من اللفترة بين الوطن الأصلي ووطن الإقامة. والاندماج لا يعني مسح ومسح كل الخصوصيات و تمييط المجتمع على وتيرة واحدة بل يعني أن نساهم جميعا في بناء وطن متعدد الهويات متعدد الثقافات. وأعتقد أن المبادرة المغربية ستعمل على إثراء المجتمعات الأوربية والمجتمع الهولندي بالدرجة الأولى خصوصا وأن دساتير الدول الأوربية كلها واضحة لا تدعو أحدا إلى الانسلاخ من هويته الأصلية، وما يقوم به المغرب أمر لا يخالف ما تدعوا إليه هته الدساتير. كما يوجد داخل هته البلدان تنوع وعلى سبيل المثال الميثاق الأوربي للغات الأقلية يدعوا للحفاظ على لغات الأقليات وتعليمها وتخصيص الدعم لها وهو ما يعني أن هته البلدان تخصص دعم مادي لتدريس اللغة العربية في إطار التنوع الثقافي التي تدعوا إليه هته المجتمعات وهذا ما تكفله الديمقراطية التي تتسم دائما بالتعددية

وجود عدة مؤسسات تهتم بقضايا الجالية المغربية بالخارج ومن ضمنها قضية التأطير الديني، كوزارة الهجرة، ووزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية وقريبا سينشأ المجلس العلمي الأعلى للجالية، هل هذا يعتبر عامل إيجابي لخدمة الجالية المغربية أم أن هذا التداخل سيشكل عائقا لسير الأمور؟

هذا سيشكل عامل إيجابي ونحن في إطار المجلس ندعم كل المبادرات التي تقوم بها الهيئات الحكومية بالدرجة الأولى والمؤسسات العاملة كل في إطار اختصاصه، وتدير الشأن الديني يبقى من اختصاص وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية ونحن سندعم هذا التوجه، وهناك الجوانب الثقافية وهناك الجوانب الاجتماعية والوزارة الوصية ستعمل على التنسيق بين الهيئات، وقد أحدثت مؤخرا لجنة وزارية ستقوم بالتنسيق حتى يكون العمل متكامل وفي صالح الجالية وليس ضدها، و بالتالي لن يكون هناك تضاد بل سيكون هناك تكامل تام بين المتدخلين في هذا الملف. وبخصوص الشأن الديني فإن وزارة الأوقاف والشؤون الإسلامية هي صاحبة الاختصاص لما لها من معلومات بقضية الشأن الديني بالمغرب وفيما يتعلق بالجالية، أما وزارة الهجرة فقد أعلنت على أنه هناك إجراءات وعلى أنه هناك مقاربة جديدة و شاملة للاهتمام بالجالية فذكرت ال 120 مليون المخصصة للتأطير الديني للجالية. وإحداث المجلس الأعلى العلمي للجالية ومجلس الجالية والرفع من مستوى وزارة الهجرة من وزارة مندوبة لدى وزارة الخارجية إلى وزارة مندوبة لدى الوزير الأول هي مؤشرات ودلالات تدل على أن قضية الهجرة أصبحت تحتل مكانة أساسية ضمن الاهتمام الحكومي وضمن اهتمام الدولة المغربية وبطبيعة الحال ضمن اهتمامات صاحب الجلالة الذي حث على الاهتمام بالتربية الإسلامية للجالية بنفس درجة الاهتمام بمغاربة الداخل على اعتبار إنهم كلهم مغاربة سواء كانوا في المغرب أو في الخارج.

سؤالان و ضيف

عبد الله بوصوف، الأمين العام للمجلس الأعلى للجالية



الدفاع عن الهوية المغربية غايتنا

■ بالتاكيد، وخاصة على المستوى البشري والاقتصادي والثقافي، ومن المفترض أن يسهر المجلس على هذه الملفات، عبر رصد التطورات المتوقعة على المستوى السياسي والثقافي والعلمي، وهذه بالمناسبة، خلاصة الأعمال التي سيقوم بها المجلس في دورته الأولى التي ستعقد يوم الجمعة 6-7 نجنبر من هذه السنة، حيث يركز جدول الأعمال على أربع نقاط أساسية، تتعلق الأولى بالقانون الداخلي الذي سيحدد صلاحيات الأجهزة التي ستسهر على تسيير المجلس، أما النقطة الثانية، فتتعلق بالميزانية، وهناك نقطة ثالثة تتعلق بوضع خطة وبرنامج الأعمال للسنتين القادمتين، وأخيرا، خلق مجموعة عمل للسهر والإشراف على سياسة المجلس الذي سيضم كذلك باحثين وخبراء في هذا الميدان من خارج المجلس.

■ أما أول عمل سنقوم به، فسيكون مخصصا للنساء والأجيال الصاعدة، وحول المشاركة السياسية والمواطنة وانتظارات الجالية للتعددية البرلمانية، ومجموعة عمل تتعلق بالثقافة واللغة العربية ومجموعة عمل تتعلق بالتربية والناطير الديني وأخيرا مجموعة عمل ستشغل على الأسور القانونية والسياسات الحكومية.

● ما هو جديد برنامج 2008 الخاص بالمجلس الأعلى للجالية؟

■ منذ التعيين والمؤسسة تشتغل على توفير الأمور اللوجيستكية، من قبيل المقر والميزانية والتنشغيل، وبمطبعة الحال تملور تصور العمل خلال السنتين القادمتين، وحتى الآن، المقر في طور الإعداد، وسيكون جاهزا في منتصف شهر يوليو، وبالنسبة للميزانية، فقد وضعت رهن أمر المجلس من طرف حكومة صاحب الجلالة، أما فيما يتعلق ببلورة المشروع، فقد شرعنا في التنسيق والتشاور مع أعضاء المجلس بالاستشارات الإلكترونية والمقترحات والمشاريع كما تمت المشاورات مع باحثين ومختصين في الجامعات المغربية في ميدان الهجرة.

كما سندرس التوجهات الأساسية في السياسات العمومية حول دور المغاربة المقيمين بالخارج في الحفاظ على الهوية المغربية فيما يتعلق باللغة العربية والتربية الدينية، كما نطرق للندابير الكفيلة لضمان حقوق المغاربة المقيمين بالخارج، وصيانة حقوقهم، وأوضاع المهاجرين السريين والأطفال والنساء وشبكات الاتجار في البشر.

● هل وضعت استراتيجية للتواصل مع أبناء الجالية؟

بوصوف: الحكومة لا تفرض وصاية سياسية على المهاجرين

أمين عام مجلس الجالية المغربية أكد أهمية تحصين مغاربة المهجر من تأثيرات التيارات الهدامة



محمد لك بوصوف (عبد المجيد بزيوا)

يعرض عبد الله بوصوف، أمين عام مجلس الجالية المغربية بالخارج، في الحوار التالي، التحديت التي تواجه مغاربة المهجر، وللمساهمات التي يمكن أن يقدمها للجلس من أجل مساعدتهم على العيش في وئام مع مجتمعات الإقامة، مع التثقيت بهويتهم وخصوصياتهم الثقافية.

ويستعرض بوصوف للبادرات التي قام بها مجلس الجالية منذ تأسيسه قبل أزيد من سنة، مشيراً، في هذا الصدد إلى أن المجلس باعتبارها مؤسسة استشرافية في قضايا الهجرة باستطاعته أن يساعد الدولة في التعامل، بنجاح، مع ظاهرة الهجرة.

● يتلمس المجلس الجالية اللرية بالخارج منتصف شهر مارس ندية بولية في بوضوف "الإطار القانوني للإسلام في أوروبا". كيد نظره، شكرًا تشبه منة الفؤاء؟ وما هي لئاية سنا؟

● فعلا، فرمنا في المجلس الأعلى للجالية المغربية المهمة بالخارج، نتقدم ذبوة بولية يومي 14 و15 مارس المقبل، بمدينة فاس، حول موضوع "الإطار القانوني للإسلام في أوروبا". وقد استعدينا كبار المخصصين في القانون وفي الأديان، كما استعدينا سياسيين وسبؤولين دينيين، وفاعلين في الميدان.

والهدف من هذه الندوة، هو تحفيز الفاعل المغربي بالإطار القانوني للفعل الديني بأوروبا، وتبشخص الوضعية القانونية الحالية للديانة الإسلامية والتعريف بالتحديات المعيشية في بلدان المهجر، وعن ثمة، فإننا نعتبر أن هذا الموضوع يقتضي أهمية خاصة لأنه يستعزن من بؤورة تصور حول واقع الإسلام في أوروبا، وكذا تبشخص التحديات والإراعات التي تواجه الجالية المغربية بالمهجر، بصفتها حاملة للثقافة لها خصوصيات تختلف عن خصوصيات ثقافة بلدان الأئمة، وهو ما سيحؤول للمغرب أن يادخربيعين الاعتبار هذا المعطى حتى يباشر التثقيت الديني بشكل نموذجي.

● من خلال عنوان الندوة بين أن مثل هذه الندوات ناهي الدين، فنحن نحن انتمناهم مجلس البلية المرية أئمة بالخارج في رأيه، ما مردوخ الأنتكالية الدينية نحن انتمناهم الجلس.

● باعتبارنا مؤسسة استشرافية نقوم بعضنا من أجل إارة الفئات حول قضايا أساسية تواجه الجالية المغربية في مجال الدراسة الدينية واستشقل الندوة فرصة للظرف إلى الضموض المغربي في الدين، والشكف عن مميزاتهم ومدى قابليته للتبقيت.

● ونعتقد أن الجالية العربية والمسلمة وعنينا الجالية المغربية تبشخص وانعا

الجمالي من خلال الانضمام بالجانب العماري والبنايتي، والمصاحب الخلفة في المشروع إلى جانب الماظران بين المسلمين وغير المسلمين، وهذه عوامل يتكمن أن أشغل الحالة المسلمة والعربية في المغرب وغير طريقة عيشهم وتكثف الموضوع بتبشخص وتكامل مع مؤسسة مدعنة، وسماستها على التآلف والتكيف مع المجتمع الذي تعيشه، أي أن ما نسعى إليه هو تفعل واستشقل الأتاريخ من أجل إسعاف الإنسان المغربي على فهم واقع في الغرب.

● من أزيد من سنة على تأسيس مجلس الجالية اللرية بالخارج ما هي المبررات التي ترم بها المجلس، في إطار الانتسفاك الخلفة لئ؟

● تأسس مجلس الجالية في 21 بجنبر 2007، لؤولة ولي مدهتها أربع سنوات وأقام بعدة مبادرات باعتبارها مؤسسة استشرافية تكثف تقديم الآراء الاستشرافية لئالة الحك في ما يتعلق بالسياسات العمومية في مجال الهجرة.

● من خلال هذه المساحة في إطار احترام اختصاصات كل الجهات والأطراف المعنية والمهتمة بمسألة الهجرة، من مؤسسات وقطاعات وزارة بعد استعمال الهيئمة واللوجيستية، والمزانية وفريق العمل، عملنا على صفاة مشروع أخذ بعين الاعتبار عدة معضيات مقاسمة مع صلاحيات التظهير المؤسس للمجلس.

● ما أريد التكدب عليه هو أن المجلس ليس مؤسسة جديدة، وإنما له صلاحيات استشرافية وقد شكفنا، منذ البداية، ست مجموعة عمل، إضافة إلى لئة خاصة مهتمة بتأريخ الهجرة.

● هناك لئمة المواظفة والمتابعة السياسية، ولئمة الثقافات والتربية والهيات، والتي تهتم بالتعريف بالثقافة

عبد لك بوصوف (عبد المجيد بزيوا)

في سطور

● مؤرخ، وحاصل سنة 1991 على شؤفة الدكتوراه في موضوع "العلاقات بين بلدان حوض البحر الأبيض المتوسط في القرن 13"

● يشغل منصب مدير المركز الأوربي - إسلامي للثقافة والحوار، الذي يوجد مقره بمدينة "ألمار لوروا" ببليجة.

● يشغل منصب نائب رئيس المجلس الفرنسي للديانة الإسلامية

والتبشيعي، كما نسعى من وراء هذا، أيضا، إلى عذ شؤقات مع مرآة الحث، من أجل ضمان الاستمرار في الدافئ معهم في البلدان الأوربية.

● ما هي الأنتكالة البنية الخلفية التي تراه المسلم في أوروبا؟

● المسلمون في أوروبا يواجهون عدة قضايا وإشكالات بطرقون بخصوصها مجموعة من الأسئلة من قبيل الخديبة الدينية، وتبشيع الدين... وهي مسألة مطروحة، كما هو الشأن بالنسبة إلى قضية الظنق والزواج الخلفط. لئاد من تبشيع أهمية حول الأسئلة التي تطرحها الجالية في المغرب، وبما أن الخطب الملكي يتحدث عن المصالح المرسة، فإن ذلك

أجرى الحوار: جمال بويرفسي (مكتب الريفلا)



Les difficultés auxquelles sont confrontés les émigrés ne sont pas structurelles

Fès, 17 mars -(MAP)- Le Secrétaire général du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME), M. Abdellah Boussouf a affirmé que les difficultés auxquelles sont confrontés les émigrés et la communauté musulmane en Europe ne sont ni structurelles ni fondamentales.

Dans un entretien à la MAP, en marge du Colloque international organisé récemment à Fès sur le thème "le statut juridique de l'Islam en Europe", M. Boussouf a indiqué qu'en dépit des réserves émises par l'extrême droite dans certains pays européens au sujet des liens qu'entretiennent les émigrés musulmans avec leur pays d'origine, quels soient d'ordre culturel ou spirituel, ceci ne signifie pas que toutes les sociétés européennes émettent des réserves quant aux liens avec le pays d'origine.

De nombreux européens encouragent l'intégration des émigrés, a-t-il dit, rappelant à ce propos la position exprimée par le Président français Nicolas Sarkozy qui appelle au maintien des liens avec les pays d'origine, eu égard au grand intérêt que revêt la double appartenance, puisque l'émigré jouissant d'une double culture ne peut qu'enrichir et le pays d'accueil et le pays d'origine.

Concernant son approche de la question de la double appartenance, M. Boussouf a indiqué que celle-ci peut constituer un pont de communication culturel et civilisationnel de taille, estimant que ce siècle dominé par l'exacerbation des guerres et des tensions a plus que jamais besoin de cette double appartenance en tant que facteur pouvant contribuer à apaiser les tensions et à réaliser le rapprochement entre les cultures et les peuples.

"Tout homme sage et averti ne peut rejeter cet état de fait", a-t-il affirmé.

+ L'intégration dans les pays européens avec la préservation de l'identité +.

S'agissant de la contribution de la communauté marocaine à l'étranger à la réalisation de l'intégration au sein des pays d'accueil, tout en préservant l'identité arabe et islamique qui est une composante de sa personnalité, le Secrétaire général du CCME a fait savoir que les lois et constitutions européennes n'interdisent guère à l'être humain d'être musulman et de pouvoir à la fois préserver son identité initiale.

Il a de même souligné la nécessité pour les émigrés d'être de bons citoyens dans les pays d'accueil et d'œuvrer au développement, à la sécurité et à la stabilité de ces pays, arguant que cette démarche permettra à la communauté musulmane à l'étranger de jouir du respect tout en préservant ses spécificités.

"Si l'émigré n'est d'aucun intérêt pour le pays où il vit, il ne le sera pas non plus pour notre pays, c'est pourquoi il s'avère nécessaire de réunir entre les deux conditions à travers de bonnes actions et une bonne intégration dans le pays d'accueil, sachant que le musulman, à travers l'histoire, et particulièrement le Marocain, était toujours un élément positif là où il se trouve et une source de bienfaits et non d'inquiétude pour les gens", a dit M. Boussouf.

A titre de bonne intégration des musulmans, il a cité les exemples de Charif Al-Idrissi, qui a dessiné une carte du monde à la cours des rois normands, considérée comme la première au monde, et Mohamed Ben Al-Hassan Al-Wazzane, qui a pratiqué le métier d'enseignant au sein du Vatican où il a

séjourné durant de longues années.

"Dans notre histoire, nous disposons d'exemples dont nous pouvons nous inspirer pour aller de l'avant dans l'intégration totale au sein des nouveaux pays tout en préservant notre identité et nos liens avec la mère patrie", a-t-il dit.

Constantes à respecter.

En réponse à une question sur les constantes qui distinguent les sociétés occidentales, à laquelle il appartient aux immigrés musulmans d'apporter une réponse, M. Boussouf a expliqué qu'il ressort des débats à la rencontre sur "le statut des musulmans en Europe" qu'il existe, dans les sociétés européennes, des "situations ayant valeur de constantes et que nous, les musulmans, devons respecter".

A ce propos, il a cité la séparation des pouvoirs religieux et politique (laïcité) que les musulmans doivent respecter en tant que questions essentielles pour ces sociétés. Ainsi, a-t-il ajouté, l'action politique doit s'exercer à l'écart des lieux de culte. Le mélange entre les activités culturelles et politiques pourrait grandement nuire à la communauté musulmane en Occident, sachant que "nous serions abordés avec peur et suspicion ou vus comme étant animés par le souci d'exploiter la religion à des fins politiques, ce qui fait que nous risquons de ne pas gagner la confiance et le respect, ni être acceptés en tant que musulmans liés à d'autres patries".

"Mais si nous respectons ces constantes, pour lesquelles les sociétés européennes ont tant lutté, nous pourrions faire de l'Islam une religion acceptée, respectée et abordée avec beaucoup de confiance", a-t-il souligné.

Les musulmans, une présence de poids en Europe.

Evoquant les raisons qui président à l'intérêt particulier accordé à l'Islam et aux musulmans de par le monde, le secrétaire général du Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger a indiqué que cet intérêt est dû à la présence de poids des musulmans en Europe, où résident des millions, d'où l'importance accordée à leurs affaires et à leur avenir.

Il a, toutefois, relevé l'impact négatif des problèmes politiques et des événements douloureux qui surviennent dans le monde islamique, ce qui amène certaines parties à exploiter cette situation pour semer la frayeur parmi les simples citoyens européens.

Dans ce cadre, M. Boussouf a rappelé l'après le 11 Septembre aux Etats-Unis, où les partisans du Choc des civilisations (islam-occident) ont suscité les craintes de l'Occident vis-à-vis de l'Islam, tout en évoquant des questions qui n'ont aucun lien avec la sainte religion.

"Quand nous avons parlé aux Européens sur les événements du 11 Septembre, nous avons dit que ces événements doivent être attribués à leurs auteurs et non à la religion islamique", a-t-il dit, citant entre autres le cas de l'Irlande du nord et les actes qui y ont été perpétrés et ont été attribués à une organisation bien déterminée et non aux Catholiques ou aux Protestants.

M. Boussouf a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer pour véhiculer une image réelle, saine et authentique de l'Islam, loin de tout amalgame entre la sainte religion et les actes terroristes, de prendre des positions fermes à l'égard de ces clichés comme c'était le cas lors des attentats du 16 mai à Casablanca lorsque les Marocains ont réagi à travers d'imposantes marches à Casablanca et à Rabat pour dénoncer de tels actes ignobles et étranges à la société marocaine, à ses coutumes et à ses traditions.

L'une des attributions du CCME est de défendre les droits des Marocains là où ils se trouvent.

A propos des actions devant être entreprises par le CCME afin de consacrer une réelle image de l'Islam en Europe, en particulier et en Occident en général, il a estimé que les musulmans offrent des exemples éloquentes de pratique religieuse saine, outre les fondements rationnels et souples du rite malékite qui sont facilement acceptés par les sociétés européennes.

Il a ainsi cité des personnalités musulmanes ayant vécu en Europe, et qui ont été des exemples de sagesse et de clairvoyance, tels Ibn Roch qui était le chantre du rationalisme dans ce continent, mais méconnu en tant que théologien et érudit en matière religieuse.

Ibn Khaldoun était réputé en tant que sociologue et historiographe, mais n'avait pas de renommée en tant que moufti du rite malékite en Egypte. Ibn El Arabi, soufi, n'était pas connu en tant qu'adepte du rite malékite, a-t-il poursuivi.

Il a rappelé que les musulmans d'Andalousie étaient célèbres pour leur architecture eu égard aux monuments qu'ils ont édifiés dans cette partie du continent européen, tels le palais El Ambra et Cordoue.

Le musulman aspirait à vivre en harmonie avec les gens du livre et manifestait un intérêt pour le dialogue entre les religions, tandis que les juifs vivaient en toute sérénité dans les sociétés musulmanes et jouissaient de leur pleine liberté au point que le philosophe Ibn Maïmoun a rédigé toutes ses Œuvres philosophiques et de métaphysique en arabe, a-t-il fait remarquer.

M. Boussouf a ajouté que le CCME a également pour mission de défendre les droits des Marocains où qu'ils se trouvent, affirmant que cet objectif figurait parmi les revendications fondamentales des Marocains résidant à l'étranger (MRE) exprimées lors des larges négociations entamées par le conseil consultatif des droits de l'Homme (CCDH) avec les MRE.

Il a rappelé le travail entrepris par le CCME qui consiste essentiellement en la sensibilisation des responsables et des chercheurs européens à la nécessité de favoriser l'émergence d'une véritable volonté politique dans l'approche des questions en rapport avec l'Islam et d'inciter les MRE à œuvrer dans un cadre plus organisé et mieux encadré.

Il a signalé également la coordination établie avec le ministère des Habous et des affaires islamiques, la Fondation Hassan II pour les MRE et le Conseil des oulémas pour la communauté marocaine en Europe afin de transcender les problèmes auxquels sont confrontés les MRE et contribuer à instaurer une forme de réconciliation entre l'Islam et l'Occident.

Il a, par ailleurs, rappelé les efforts déployés par le ministère des Habous et des affaires islamiques à travers la mise à disposition de cadres et d'ouvrages religieux nécessaires, affirmant que le Conseil des oulémas pour la communauté marocaine en Europe, créé récemment "sera un facteur important dans l'aide apportée aux Marocains en matière d'encadrement religieux et donnera la véritable image de l'Islam pratiqué au Maroc, empreint de modération, de tolérance et de juste milieu".

Au sujet des réalisations accomplies par le CCME, M. Boussouf a indiqué que le conseil est en phase d'élaborer plusieurs études relatives notamment aux questions religieuses, culturelles, à la langue arabe et à la participation politique.

L'ouverture de ces chantiers, a-t-il dit, vise à contribuer à apporter des solutions à même d'aider à améliorer la situation de la communauté marocaine établie à l'étranger à travers la contribution au processus démocratique et aux divers chantiers de développement ouverts dans toutes les régions du Maroc.

Par Jamal Eddine Ben Larabi.